ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 64169

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le devenir de la médecine scolaire. La médecine scolaire joue un rôle primordial dans la détection de maladies dans la population enfantine. Le médecin scolaire est parfois le seul représentant du corps médical que l'enfant rencontre. L'exercice de la médecine scolaire s'avère cependant extrêmement difficile, en raison de la faiblesse des effectifs et des moyens mis à la disposition des médecins. Aussi, lui demande-t-il de lui indiquer les orientations futures que compte donner le Gouvernement à la médecine scolaire.

Données clés

Auteur : M. François Cornut-Gentille
Circonscription : Haute-Marne (2e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 64169
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4088